

Championnat de Ligue par équipes – promotion messieurs

20 & 21 avril 2019

Golf de Mazamet la Barouge

81660 Pont-de-Larn – 05 63 61 06 72

www.golfmazamet.fr

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

La Commission Sportive de la Ligue peut, si nécessaire, modifier tout ou partie de ce règlement.

1- Conditions de participation

(Voir règlements généraux du vade-mecum national).

Pour les clubs : compétition ouverte à tous les clubs de la Ligue Occitanie n'ayant pas d'équipe en division de **Ligue**.

Pour les équipiers : être membre permanent et licencié de l'association sportive du club représenté et ne pas avoir joué dans une autre division de ce championnat dans l'année en cours.

Épreuve non-fumeurs.

2- Forme de jeu

Équipes de 12 joueurs au maximum.

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 par jour.

Classement par addition des 5 meilleurs scores en brut de chaque tour.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

Les 4 premières équipes montent en 2^{ème} division de Ligue.

3- Inscription -Engagements

Compétition par équipes de type ouvert.

Inscription des équipes sur *Extranet* par les clubs avant le **5 avril** à minuit. Limitation à **12 équipes** dans l'ordre de réception des inscriptions.

Inscription des équipiers sur *Extranet* avant le **12 avril** à minuit.

Les droits d'engagement qui s'élèvent à **200 €** par équipe seront directement adressés à la **Ligue** par chèque libellé à l'ordre de celle-ci, **au moment de l'inscription des équipes**. Les équipes dont les droits d'inscription n'auront pas été reçus lors de la clôture des inscriptions des équipes seront déclarées « forfait » et retirées de la liste des participants.

En cas de forfait après la date limite d'inscription des équipes, les droits d'engagements restent acquis à la Ligue.

4- Arbitres

2 arbitres et 1 OEC.